

[Texte]

The Chairman: Therefore, we meet tomorrow at 11 a.m. The meeting is adjourned.

Thursday, June 9, 1988

• 1107

Le président: À l'ordre!

Nous étudions le projet de loi C-126, Loi modifiant la Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes.

Nous sommes à l'article 1. Nous souhaitons la bienvenue à notre premier témoin de ce matin, M. Roy Culpeper de l'Institut Nord-Sud. Il est directeur de programmes à l'Institut. Je l'invite donc à faire une déclaration.

Mr. Roy Culpeper (Program Director, International Finance, North-South Institute): Thank you, Mr. Chairman. I am honoured for this opportunity to present some views on Bill C-126.

I want to make two very basic points in connection with Bill C-126. First of all, the International Monetary Fund's Enhanced Structural Adjustment Facility, or ESAF, is an extremely important initiative, which Canada should support. Therefore the proposed legislation, which would enable the government to appropriate funds for Canada's contribution to ESAF, is vital.

My second point is that important as it is, the initiative only begins to meet the needs of the poorest countries, particularly in Africa, over the next five years. Its true impact, both in the short run and in the longer run, will depend on how this initiative will affect the net transfer of financial resources to Africa from the global community in general and from the IMF in particular.

• 1110

Let me elaborate on each of these two points. First, the launching of the ESAF idea at last year's Venice summit illustrated the fundamental change taking place in the IMF under its new managing director, Michel Camdessus. During the past 10 years, the IMF's credit has been extended almost exclusively to developing countries. However, the IMF was not originally set up as a development agency, but as a revolving fund to provide short-term liquidity for any countries, developed or developing, who are experiencing difficulties meeting their external payments. Some of us with longer memories or with historical research might recall that Canada itself was a recipient of IMF credit during the 1960s on a couple of occasions, with the political stresses and strains this involved.

However, because the IMF is a revolving fund providing short-term liquidity, it means that the terms and conditions attached to the IMF's normal credit

[Traduction]

Le président: Nous nous réunirons donc de nouveau demain, à 11 heures. La séance est levée.

Le jeudi 9 juin 1988

The Chairman: Order!

We are now considering Bill C-126. An Act to amend the Bretton Woods and Related Agreements Act.

We are dealing with clause 1. I welcome our first witness this morning, Mr. Roy Culpeper from the North-South Institute. He is a program director of that institute. Mr. Culpeper, if you would like to make a preliminary statement.

M. Roy Culpeper (directeur de programmes, Finances internationales, Institut Nord-Sud): Merci, monsieur le président. Je suis honoré de pouvoir vous présenter mes vues sur ce projet de loi C-126.

J'aimerais faire deux remarques fondamentales à cet égard. Tout d'abord, la Facilité améliorée d'ajustement structurel du Fonds monétaire international, la FAAS, constitue une initiative très importante qui mérite tout l'appui du Canada. Ce projet de loi, qui permettrait au gouvernement d'affecter des fonds à cette initiative, est donc vital.

En second lieu, si importante qu'elle soit, cette initiative ne permettra que très partiellement de répondre aux besoins des pays les plus pauvres, en particulier en Afrique, au cours des cinq prochaines années. A court et à long termes, ses véritables répercussions dépendront de la façon dont elle influera sur le transfert net de ressources financières vers l'Afrique à partir de la collectivité mondiale en général et du FMI en particulier.

Permettez-moi de développer ces deux points. Tout d'abord, l'initiative du lancement de cette FAAS au Sommet de Venise l'an dernier est l'illustration d'une évolution fondamentale au sein du FMI depuis l'arrivée de son nouveau directeur, Michel Camdessus. Au cours des dix dernières années, les crédits du FMI ont été consacrés presque exclusivement aux pays en développement. Or, le FMI n'était pas au départ un organisme de développement, mais un fonds de roulement destiné à fournir des liquidités à court terme à n'importe quel pays, développé ou en développement, qui avait des problèmes de paiements extérieurs. Ceux d'entre nous dont la mémoire est particulièrement bonne ou qui ont fait des recherches se souviendront que le Canada lui-même a bénéficié de cette aide du FMI au cours des années 60 à une ou deux reprises, avec toutes les tensions politiques que cela a entraîné.

Toutefois, comme le FMI est un fonds de roulement destiné à fournir des liquidités à court terme, ses prêts s'accompagnent de conditions extrêmement rigoureuses.